



Ce mois-ci,
en commission ...

LOI DE FINANCES 2016

Un budget de reprise

L'Assemblée vient d'entamer l'examen du projet de loi de finances pour 2016. L'effort d'assainissement des comptes publics se poursuit, et commence à porter ses fruits. Les chiffres en témoignent sans conteste. Ainsi **le déficit public reviendra en 2016 à son niveau de 2008**.

Les conditions sont ainsi réunies pour rendre du pouvoir d'achat aux Français et stimuler la compétitivité des entreprises. Amorcée dès 2014, **la baisse de l'impôt sur le revenu des ménages va encore s'amplifier en 2016** (+ 2 milliards d'euros) et profiter à 8 millions de foyers. De même, **la fiscalité sur les entreprises sera allégée de 33 milliards d'euros**.

Si le montant des dépenses diminue de 16 milliards d'euros, en revanche les secteurs prioritaires (sécurité, défense, justice, culture, éducation) **voient leurs moyens augmenter sensiblement**. A titre d'exemple, 530 nouveaux emplois seront créés dans la police nationale et 370 dans la gendarmerie mobile. Un investissement indispensable dans le présent contexte !



Jean-Jacques

URVOAS

• Député
du Finistère

• **Président de la commission des Lois constitutionnelles,
de la Législation et de l'Administration générale
de la République**



Ce mois-ci,
dans l'hémicycle ...

PRATIQUES AMATEURS

Une avancée majeure !

Le 6 octobre, nous avons adopté le projet de loi relatif à la liberté de la création. Son objectif premier est de répondre aux bouleversements induits par la révolution numérique dans le secteur culturel. Le chantier est vaste, et la réponse nécessairement protéiforme : simplification des règles, protection des œuvres, valorisation du patrimoine...

Pour ma part, je retiendrai aussi **les importantes avancées obtenues dans le domaine des pratiques artistiques amateurs**. La mobilisation des députés bretons a permis que celles-ci soient enfin reconnues à leur juste valeur et se voient octroyer **un cadre législatif adapté**, propice à leur épanouissement.

C'est **une véritable bouffée d'oxygène pour les bagadou et cercles celtiques**, trop longtemps entravés dans leur développement par le climat d'insécurité juridique dans lequel, jusqu'à présent, ils évoluaient. J'y vois également la démonstration qu'une, il n'est de défi que la Bretagne ne puisse relever. Une leçon, je l'espère, pour l'avenir...

RÉSERVE PARLEMENTAIRE 2016

Le jury a tranché

Ce mois-ci,
en Cornouaille ...



J'avais annoncé mon intention, en juin dernier, de consacrer l'essentiel de ma « réserve parlementaire » pour 2016 **au financement de projets portés par les associations de la circonscription**. Le jury de personnalités constitué afin de procéder à l'examen des dossiers et à la sélection des bénéficiaires a rendu son verdict le 28 septembre.

17 associations ont vu leur demande de subvention satisfaite. Elles œuvrent dans les domaines de la solidarité (9 projets retenus pour un montant total de 98 300 euros), de la culture (5 projets pour 58 050 euros), du sport (2 projets pour 15 618 euros) et de l'enseignement (1 projet pour 6 000 euros). De surcroît, j'ai souhaité financer à hauteur de 70 000 euros **trois autres structures pour des actions relevant du champ d'intervention de la commission des Lois.**

Au total, ce sont donc **20 associations qui bénéficieront d'une enveloppe globale de près de 250 000 euros.** Je ne doute pas qu'elles en feront un excellent usage, au service du bien commun.

Et demain, vous en entendrez parler...

L'Assemblée vient d'adopter un important projet de loi, relatif à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public. Son objet peut paraître très technique. Cependant il s'agit d'un enjeu essentiel pour nos concitoyens – **l'ouverture des données de la puissance publique (« open data »)**, et **les conditions dans lesquelles leur réutilisation peut donner lieu à la création de valeur économique et sociale.**

Le texte pose **le principe de gratuité de ces informations**, qui s'applique à l'Etat comme aux collectivités territoriales. Cependant, un tel principe ne saurait se décliner de manière générale. Une gratuité totale impliquerait en effet une perte de recettes conséquente pour certaines administrations nationales et locales. Le projet de loi prévoit donc **un régime de dérogations** pour les autorités publiques tenues de dégager des ressources propres (INSEE, IGN...). **Elles pourront instaurer une redevance**, tout comme les bibliothèques, musées et services d'archives pour l'usage de leurs collections numérisées.

Bref, cette réforme vise à préciser les conditions de réutilisation des informations publiques tout en instituant d'utiles garde-fous quant à leur exploitation commerciale. Un effort de clarification salutaire, donc, qui devrait permettre d'éviter à l'avenir **toute marchandisation inappropriée de ces données.**



Contacts et Secrétariat

8/10, Place de la Tourbie - 29000 Quimper
Tél. : 02 98 95 69 80 - Fax. : 02 98 95 01 30
Mail : contact@urvoas.bzh
Blog personnel : www.urvoas.bzh
Twitter : @JJUrvoas

Mes collaborateurs

À Quimper,

le secrétariat est assuré par **Morgane Conan**,

Renée Fily s'occupe des interventions individuelles : renee.fily@urvoas.bzh ,

Alain Tanguy des dossiers de la circonscription (syndicats, associations, collectivités) : alain.tanguy@urvoas.bzh

À Paris,

Anne Wurtz prépare et suit les débats de la commission des Lois : awurtz@assemblee-nationale.fr

Floran Vadillo les projets relatifs à la sécurité et à la justice : floran.vadillo@gmail.com